



COMPTE RENDU REUNION DE QUARTIER

Fragny

Le 13 mai 2019

Présents :

M. Vincent Chauvet, Maire d'Autun – M. Eric Perret, DGS – Mme Cathy Nicolao Valacci, adjointe au maire - M. Roger Vernay, adjoint au maire - M. Gilbert Darroux, adjoint au maire - M. Damien Herlem, directeur de cabinet, Ville d'Autun - M. Christophe Kowalczyk, Police municipale – M. Eric Lavault, Espaces Verts - Mme Sylvie Lentengre – DCSU.

Monsieur le Maire remercie les présences et ouvre la séance.

TRAVAUX REALISES ET/OU EN COURS DE REALISATION

- **EN 2019**

- Service voirie :
 - Route de Montromble : réfection de la voirie
 - Route de l'Etang du Martinet : réfection de la couche de roulement
 - Cimetière : aménagement de l'entrée qui sera réalisé en juin 2019
- Bâtiment :
 - Vente CEF

M. le maire est remercié par l'un des administrés pour avoir vendu le CEF.

M. le maire remercie le nouveau propriétaire et sa compagne d'être présents à cette réunion de quartier. M. Fourré Franck est originaire d'Autun. Ancien conducteur de train et tout jeune retraité. Rachat du CEF pour en faire leur habitation principale et vont développer une activité autour de la grande salle qui deviendrait une salle de réception, de salle de fêtes et aussi développer des gîtes (clubs sportifs, séminaires, marcheurs, familles...).

A plus ou moins long terme, il y aura aussi des chambres d'hôtes au-dessus de la grande salle. Sa compagne Dominique vient de Namurs (Belgique) et est responsable de la boulangerie Marie Blanchère. M. Le maire leur souhaite la bienvenue.

M. Fourré est également passionné de voitures anciennes.

- Espaces verts :
 - Cimetière : semence de gazon

Allée de l'épousée :

Les travaux débuteront en juin ; c'est ONF qui est propriétaire.

M. le Maire fait part des affiches sur les campagnes publicitaires qui ont été conduites dernièrement :

- A Autun, on ne se conduit pas comme ça !
- Tu jettes, tu payes (amende de 68 €)
- Opération « Jeune et toi ma ville ».

Il en profite également pour informer de la publication du guide du « savoir-vivre à Autun » (traduit en franco/bulgare) rappelant quelques règles de civisme élémentaire, tels que les déchets, l'environnement, le stationnement, l'autorité parentale..... Des exemplaires du guide du savoir-vivre et du magazine Duo Mag' sont tenus à disposition des citoyens présents à cette réunion.

Pour le magazine municipal « Duo Mag », Monsieur le Maire interroge les participants sur la bonne réception dans leur boîte aux lettres de ce document. Au regard du nombre de personnes affirmant ne pas l'avoir reçu, la ville d'Autun pense mettre en demeure son prestataire de diffusion (Médiapost, Groupe la Poste) d'assurer correctement le contrat de diffusion.

Opération graines de fleurs : Des sachets de graines de fleurs sont mis à disposition gratuitement aux habitants pour faire face à l'interdiction du glyphosate et des produits phyto sanitaires dans les rues. Graines qui peuvent être mises dans des endroits susceptibles de voir proliférer des mauvaises herbes (pieds d'immeubles).

M. le maire recense les différentes mesures mises en œuvre par la collectivité pour assurer la tranquillité publique :

- * Recrutement d'une nouvelle policière municipale en juin 2019.
- * Déploiement de caméras de vidéo-protection.
- * Acquisition de caméras « piétons » portées par les policiers municipaux.
- * Dans les mois à venir, recrutement d'un policier municipal supplémentaire pour renforcer l'équipe.

Le dispositif de participation citoyenne :

M. Roger Vernay explique la démarche de participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants d'un quartier en les associant à la pleinement à la sécurité de leur environnement. Les résidents bénévoles souhaitant s'impliquer dans le dispositif doivent adopter une attitude vigilante et solidaire, surveiller les habitations en l'absence des occupants, signaler aux forces de l'ordre des faits d'incivilités. Ce dispositif est strictement encadré par la gendarmerie. Des réunions seront organisées avec l'ensemble des voisins vigilants afin de renforcer les relations et aussi pour permettre des échanges en direct (points de vigilance....). La première réunion se tiendra en juin prochain. M. Vernay lance un appel à candidature au sein de l'assemblée. Toute personne intéressée est invitée à venir s'inscrire auprès de lui.

Elections européennes :

M. Roger Vernay rappelle quelques consignes pour les élections européennes qui se tiendront le 26 mai prochain à savoir :

- Réception d'une nouvelle carte pour chaque électeur.
- La présentation de la Carte nationale d'identité, passeport est nécessaire (en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans).

M. le Maire précise que les lieux de bureaux de vote ont été modifiés cette année pour favoriser l'accessibilité de tous :

Les personnes qui votaient par avant à :

- l'École du Parc voteront désormais **à l'Espace Simone Veil**
- l'École du clos Jovet voteront désormais **à l'Espace Saint-Jean**
- l'École Victor Hugo voteront désormais au **Centre social du Prieuré St Martin à St Pantaléon**
- Pas de changement pour les bureaux situés Salle Colonel Lévêque sous l'Hôtel de Ville.

Les élections européennes sont à un tour.

Les cartes d'électeurs peuvent être retirées directement aux bureaux de vote si elles n'ont pas été reçues.

Rue de la garenne Bretin

- 4G qui n'arrive pas jusqu'à la fin de la rue de la garenne Bretin et rue du bois Mathey.
 - Dans les endroits qui sont en zone blanche et grise il y a la possibilité de signaler sur France Mobile pour les élus ces zones prioritaires.
 - New Deal mobile (nouvel accord mobile) : les opérateurs s'engagent à déployer dans des endroits signalés par les élus par France Mobile.
 - M. le maire à signaler sur France Mobile et les endroits qui ont été retenus sont : Saint-Léger, la Grande verrière et le Charollais Brionnais. Autun n'a pas été retenu dans ce plan prioritaire de déploiement. La 4 G continue de se développer.
- **Déploiement de la fibre optique pour le Très Haut Débit :**
Altice-SFR construit actuellement le nouveau réseau de fibre optique sur la commune d'Autun.
 - Une dizaine de points de mutualisation sont déjà installés (armoires de rues), d'autres le seront dans les prochaines semaines. Le déploiement ne se fait pas par quartier précisément, mais par plaques de raccordements.
 - 12 % des foyers à Autun sont à ce jour raccordables et peuvent d'ores et déjà souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès.
 - La construction du réseau fibre va se poursuivre, et progresser fortement à partir de septembre 2019.
 - Selon Altice-SFR, à fin 2019 le taux de foyer raccordables devrait atteindre 62 %, pour atteindre en décembre 2020 les 92%.
 - L'ARCEP tient sur son site internet une carte de suivi du déploiement. Chaque maison est cartographiée et il est possible de suivre la progression de construction du réseau.

Tennis de Fragny :

- Terrain en friche : pas priorisé dans les investissements des équipements sportifs
- Priorité : pistes d'athlétisme
- Terrain très souvent occupés par les jeunes
- Remise en état du filet : M. le maire propose qu'il soit changé.

Cimetière :

- La grille d'entrée a été changée. Elle sera entretenue et nettoyée
- Demande d'installation d'une rampe amovible ? Trop coûteux, M. Le maire propose plutôt la pose d'une main courante. Le service des espaces verts va se rendre sur place.

Descente de Fragny : mise en place d'un calendrier ?

- M. le maire précise que c'est le département qui fait les travaux, et la ville n'a aucun calendrier.
- Des traces de carottage sont perceptibles pour certainement faire des points de maintien et éviter que la route d'affaisse.
 - Il est précisé que la force de l'eau va continuer à raviner (beaucoup de sources dessous) et risque d'arracher le dessous.

Vidéo surveillance en ville :

- Déploiement de caméras de vidéo-protection, 2 caméras quadrille le centre-ville, bientôt une 3^{ème} (ces caméras permettent la résolution d'infractions).
- Acquisition de caméras « piétons » que portent les policiers municipaux.
- Nouvelle convention signée avec la gendarmerie sur la police de sécurité du quotidien.

La ville investit sur les incivilités au quotidien : violence routière, incivilités au centre-ville : poubelle, encombrants, stationnement gênant.....

M. le maire informe les administrés qu'un travail est mené avec le directeur général de la ville sur le sens du service, le sens de la collectivité.

Tout agent de la collectivité doit porter un sens au service des habitants (faire remonter des dysfonctionnements, des signalements). Développer une éthique de la collectivité pour faire que ce soit naturel.

Panneaux détériorés :

- Panneaux détériorés rue du bois Mathey (le service voirie de la ville se rendra sur place).
- Panneau broyé à l'arrêt de bus.
- Panneaux entrées de ville sont règlementés par DRI (Direction des routes et infrastructures).

Défibrillateur :

- Celui qui est à l'intérieur de la salle est destiné à l'établissement recevant du public.
- Il peut y en avoir en extérieur, seulement il faut que les personnes soient habilitées à s'en servir.

Maison de la presse :

- Les derniers gérants sont partis à la retraite sans trouver de repreneurs.
 - Plusieurs scénarios de reprises :
 - 1) Souhait qu'un commerce existant ou nouveau reprenne cette activité dans le même lieu.
 - La presse ne peut pas exister seule économiquement, peut être accompagnée par des activités (débit de tabac par exemple).
 - 2) Implantation d'un kiosque en centre-ville avec un gérant.

- D'autres projets sur le cœur de ville devraient voir le jour prochainement. La ville travaille fortement autour de l'ancien intermarché, autour de l'ancien hôpital accompagné par l'Etat, travail aussi autour de la reprise de l'hôtel St Louis. Une saisie immobilière avec vente forcée à échoué en octobre 2018 en raison d'un recours en appel déposé par le propriétaire. un recours. L'affaire a été renvoyée devant la cour d'appel de Dijon en mai 2019. Monsieur le Maire espère qu'une nouvelle procédure de vente forcée sera réalisée avant la fin de l'année 2019.
- Dans ce contentieux, la ville n'est pas partie prenante, et n'a pas de levier d'action sur la procédure judiciaire en cours. Elle suit par contre ce dossier de très près, et sera très attentive au projet d'un éventuel repreneur du site, compte tenu du caractère historique du bâtiment.

Politique cœur de ville : 4 axes :

- Espaces publics (terrasse de l'Europe)
- Logement (logement insalubre)
- Politique de mobilité (de et vers le centre-ville : pistes d'action : installation de vélos électriques pour favoriser la mobilité douce).
- Volet commercial (dispositif de pépinières commerciales)
 - Soutenu par le bon coin. La ville organise un grand concours au niveau national et va créer une startup les 20 et 21 juin prochain.

La politique commerciale c'est une optique d'attractivité, d'accompagnement, de soutien sur le loyer, animation du centre-ville, la rénovation du passage Balthus avec l'installation d'un dessinateur...

Travaux des remparts :

- *Rempart privé, Boulevard Mac Mahon:*

- Contentieux avec le propriétaire, procédure juridique suit son cours.

Zone de Bellevue :

- Projet lancé il y a 10 ans
- Tant que les travaux n'avaient pas commencé, la ville pouvait racheter le terrain. Aujourd'hui, plus de possibilité juridique de revenir sur ce projet.
- Le commerce de périphérie est en difficulté.
- Il n'y aura pas de magasins du centre-ville qui seront délocalisés.
- On pointe une évasion commerciale,
- Il y a des segments qui manquent (vêtements, arts de la table, petite enfance), les franchises demandent aujourd'hui, 500 – 1000 -2000 M2.
- Vigilance pour que le marché ne soit pas déstabilisé.
- Prévoir l'évolution du commerce : les rues piétonnes soient sur du moyen haute gamme et qu'en périphérie on soit sur du marché de masse.

La réunion se clôture à 20h45.

Monsieur le Maire invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.